



S'informé sur une question d'immigration

Par **maliz**, le **05/09/2016** à **01:26**

bonjour! j'aimerais savoir si c'est possible d'interdire un réfugié qui possède depuis plus de 12 ans un séjour de réfugié politique au pays bas le droit de sol européenne pendant 10 ans? et il a deux enfants hollandais au pays bas, et qu'il ne peut pas retourner à son pays d'origine, et le gouvernement hollandais lui fait savoir en même temps qu'il ne peut pas eux aussi le rapatrier dans le pays d'origine, et tout ça parce qu'il a fait la prison. renseigné moi s'il vous plaît parce que c'est un peu flou!!! s'ils ne peuvent le rapatrier et pourquoi le refus de son séjour et l'interdiction de sur le sol européen pour 10 ans?? et tout ça depuis maintenant 6 ans qu'il est toujours au pays bas et a une maison et inscrit à la mairie depuis sa sortie de prison, donc vraiment très flou. merci d'avance pour vos conseils et éclaircissements.